

Du an mil huit cent onze, à heure de
ACTE DE MARIAGE d département d
 âgé d ans, né à du mois de mil sept cent
 le domicile à départements
 d fils d
 domicilié à département
 et d

N.° Et d âgé de
 ans, né à département d le
 du mois d mil sept cent domiciliés
 à département d fille de
 domicilié à département d
 et d

Les Actes préliminaires sont

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an xi, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un l'autre

En présence à domicilié à
 département d âgé
 de D domicilié à département
 a âgé de
 D domicilié à département
 a âgé de
 Et a domicilié à département
 a âgé de

Après quoi, moi maire d
 faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi,

8776
 Du an mil huit cent onze, à heures de
ACTE DE MARIAGE d département d
 âgé d ans, né à du mois de mil sept cent
 le domicile à départements
 d fils d
 domicilié à département
 et d

N.° Et d âgé de
 ans, né à département d le
 du mois d mil sept cent domiciliés
 à département d fille de
 domicilié à département d
 et d

Les Actes préliminaires sont

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an xi, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un l'autre

En présence à domicilié à
 département d âgé
 de D domicilié à département
 a âgé de
 D domicilié à département
 a âgé de
 Et a domicilié à département
 a âgé de

Après quoi, moi maire d
 faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi,